



© pascal.xicluna & xavier.remongin / agriculture.gouv.fr

Lettre d'information DRAAF

L'information mensuelle de la DRAAF des Pays de la Loire pour les acteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt

S'abonner : [abonnement infolettre DRAAF Pays de la Loire](#)

n° 14 - Octobre 2025

Enseignement et formation

Neuf fiches actions en faveur de l'attractivité des métiers - Signature du contrat d'objectifs sectoriels du secteur agricole

Le contrat d'objectifs sectoriels "coopération agricole, agricultures, pêche, agro-alimentaire et territoire" a été signé le 10 octobre 2025, à l'occasion du Big Bang de l'Emploi à Angers, par le Préfet, la Région, les autorités académiques (Rectorat et DRAAF), les fédérations professionnelles concernées, et OCAPIAT*. Il a pour objectif de traiter les questions en lien avec l'emploi, la formation et l'orientation professionnelles du secteur agricole. Outre un portrait sectoriel, il se décline en 9 fiches actions en faveur de l'attractivité des métiers, des formations et du déploiement d'une offre de formation adaptée.

* OCAPIAT est l'opérateur de compétences pour la coopération agricole, l'agriculture, la pêche, l'industrie agroalimentaire et les territoires

[En savoir plus](#)



Le ministère recrute ! Concours de technicien supérieur ouvert dès la deuxième année de BTS

Plus de 160 places de technicien supérieur du ministère de l'agriculture (TSMA), dans les trois spécialités du corps, sont ouvertes au concours externe 2026. Le recrutement est au niveau baccalauréat pour l'accès au 1er grade du corps, et au niveau bac+2 pour le grade de technicien principal. En outre, les étudiants en BTS peuvent s'inscrire au concours sans avoir encore validé leur diplôme. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 12 novembre 2025.

[En savoir plus](#)



Candidater au prix ALIMENTERRE 2026

Le Prix ALIMENTERRE offre un outil de mobilisation du public jeune (14-25 ans) en faveur du développement de modèles agricoles et alimentaires vertueux, plus durables et plus solidaires. Les candidatures peuvent être déposées auprès du Comité français pour la solidarité internationale jusqu'au 30 avril 2026.

[En savoir plus](#)

Alimentation



Produits de qualité et durables en restauration collective. De bons résultats en Pays de la Loire !

La loi Egalim impose qu'au moins 50% de produits durables et de qualité, dont au moins 20% de produits biologiques, figurent dans les repas servis en restauration collective. En Pays de la Loire, le comité régional Egalim réuni fin septembre a souligné de bons résultats, qui s'inscrivent dans une dynamique positive qui doit néanmoins être maintenue et développée.

[En savoir plus](#)

Productions et filières agricoles

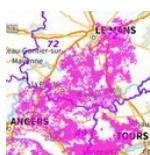


Fruits et légumes à l'école, un programme qui se développe

Le programme "Lait et Fruits à l'école" soutient la distribution de fruits et légumes frais et/ou de lait et de produits laitiers aux élèves du primaire et du secondaire dans les établissements scolaires publics ou privés sous contrat avec l'État en métropole et en outremer. Ce dispositif est en plein essor, et de nombreuses écoles de la région Pays de la Loire en ont déjà bénéficié.

[En savoir plus](#)

Forêt et bois



Obligations légales de débroussaillage : un premier arrêté en Maine-et-Loire

Cinq massifs du département du Maine-et-Loire sont classés comme exposés au risque d'incendies (arrêté interministériel du 20 mai 2025 relatif aux bois et forêts exposés au risque d'incendies). Ce classement impose de mettre en place différentes mesures de prévention du risque d'incendies et de protection des bois et forêts contre ce dernier. La principale mesure de ce dispositif est la mise en œuvre de l'obligation légale de débroussaillage (OLD), dont les modalités doivent être fixées par arrêté préfectoral. Le préfet de Maine-et-Loire a signé cet arrêté le 7 octobre 2025.

[En savoir plus](#)

Les résultats de l'inventaire forestier 2025

L'Institut géographique national (IGN) vient de publier l'inventaire forestier national 2025 : surfaces forestières, ressource en bois, écosystèmes du territoire métropolitain (hors outremer) sont détaillés.

[En savoir plus](#)

Agro-environnement

L'appel à projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) 2026 est ouvert jusqu'au 12 novembre 2025

L'appel à projets vise à identifier et sélectionner les PAEC qui permettront d'ouvrir des territoires à la contractualisation de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) pour la campagne 2026, ainsi que les MAEC qui seront ouvertes à la contractualisation sur les PAEC sélectionnés. Les actions d'animation du dispositif sont également éligibles à cet appel à projet.

[En savoir plus](#)

L'Échophyto ligérien

Une nouvelle charte graphique pour Écophyto

Le ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire a actualisé récemment la charte graphique Écophyto 2030. Les visuels à utiliser varient désormais selon les acteurs (l'État lui-même ou des tiers) et le contexte de communication. Les anciens logos et déclinaisons graphiques sont caducs et ne doivent plus être utilisés.

[Accéder à la charte graphique Écophyto](#)

L'actualité d'Écophyto

Le n° 24 d'octobre 2025 de l'Échophyto ligérien est disponible. Au sommaire : groupes 30 000 et GIEE en 2025, l'actualité des groupes DEPHY, le point sur les ventes de produits phytosanitaires.

[En savoir plus](#)



Concours général agricole des pratiques agroécologiques : clôture des inscriptions le 28 février 2026

Le concours général agricole des pratiques agroécologiques valorise les agriculteurs et éleveurs qui contribuent activement à la préservation de la biodiversité, des sols et des paysages. Il comporte deux catégories : Prairies et parcours (systèmes intégrant les prairies naturelles), et Agroforesterie (systèmes intégrant l'arbre : bocage, intra-parcellaire, pré-vergers...).

Un webinar d'information est organisé le 5 novembre 2025 pour les structures souhaitant devenir organisatrices locales du concours : [S'inscrire](#)

[En savoir plus sur le CGA pratiques agroécologiques](#)

Statistiques et données économiques



La filière porcine régionale

Les Pays de la Loire occupent une place stratégique dans la filière porcine française, en tant que deuxième région productrice au niveau national. Malgré un recul de la production ces dernières années, le secteur reste structurant pour l'économie agricole locale. L'étude publiée par la DRAAF propose une synthèse claire des chiffres, des enjeux et des évolutions qui façonnent cette filière en mutation.

[En savoir plus](#)



Grandes cultures : les données de conjoncture au 1er octobre sont disponibles

Céréales, oléoprotagineux et cultures fourragères : le point sur les surfaces, les productions et les rendements, détaillés par département, dans la publication du service de l'information économique et statistique de la DRAAF.

[En savoir plus](#)



Céréales à paille : la synthèse de la campagne 2024-2025 en Pays de la Loire est publiée

Des surfaces, productions et rendements orientés à la hausse, des stocks avalisés et des prix en baisse, retrouvez les chiffres de la récolte 2025 des céréales à paille.

[En savoir plus](#)



Directrice de publication : Annick BAILLE
Composition : DRAAF - Communication

[Accéder à l'infolettre sur le site de la DRAAF](#)

[S'abonner à cette infolettre](#)

Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement par la DRAAF des Pays de la Loire, à des fins d'établissement d'une liste de diffusion de la présente infolettre. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement des données. Ces droits peuvent être exercés en écrivant à l'adresse suivante : DRAAF des Pays de la Loire - 5 rue Françoise Giroud CS 67516 44275 Nantes cedex 02, ou à l'adresse courriel : communication.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr. Veillez à préciser vos nom, prénom et adresse postale lors de votre demande.

[En savoir plus sur la politique de protection des données de la DRAAF](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos informations, vous pouvez vous désinscrire : communication.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr